ACTE DE RECONNAISSANCE DE

GARNIER SIMONE et

GARNIER JEANNE

02/06/1929 et 15/12/1930

N7 et NSoeur7

MARKACO	<u>N/ et NSoeur/</u>	
ik, W		(Ma)
		E 81
	and a financial	1.00
MAIRIE DE HANOI	Le mil neuf cent trente cinq	
(TONKIN)	heures	
<u> </u>	est né	
Nº 161	du sexe	
	de	
ACTE DE	né à	
LeconNAISSANCE	le	
de Gimone Garnier		
et de Jeanne Garrie	er	
	et de	
e vingt trois juillet mil		
ouf cent trente cing, qui		
eures trente minutes, Ga	-	
i- Phan, nes à Sonta	7	
Contein), sans profession	5	
bomiciliée à Hanoi, 8 Imp	Dressé le	
le Trang - an, a déclaré	mil neuf cent trents cinq heure	
reconnaître pour ses fille leus enfants nés à Har	sur la déclaration d	
Cronkin) le deux juin	sui la declaration d	
mil neuf cent singt neu	f /·	
I le quinze décembre		
mil neuf cent trente, a		
/		
limone et de Jeanne, fils	qui, ecture faite, a signé avec nous	
de Ga van Ou dit Robert		
garnier. Lecture faite	n Fif I find t Roll of The Administra	
la déclarante a signe de	avec Nous, Honoré Eissot, Résident Superieur. la Légion d'honneur : adjoint au Maire	
onoraire, Efficier de	à l'étar Gvil en l'absence du maire !	
le Hanos, Officio	- LE OF HIM	
	11 1 2	
	H A STATE OF THE S	
701	new	
·	1000	
	COPIE CERTIFIEE CONFORME	13
	MANTES, de 2 OCT. 1992	
	L'OFFICIER DE L'ÉTAT OVIL	
	COLA DE L'ETAY OWN	
	Viviane RONSIN	Canada Ca
	OIM	

Transcription

N°161

Le vingt trois juillet mil neuf cent trente cinq, quinze heures trente minutes, Ta Thi Phan, née à Son Tay (Tonkin) sans profession, domiciliée à Hanoï, 8 impasse de Trang An, a déclaré reconnaître pour ses filles deux enfants nés à Hanoi (Tonkin) le deux juin mil neuf cent vingt neuf et le quinze décembre mil neuf cent trente et inscrits sous les noms de Simone et de Jeanne, filles de Ta Van Du dit Robert Garnier

Lecture faite, la déclarante a signé avec Nous, Honoté Tissot, Résidant Supérieur honoraire, Officier de la Légion d'honneur, adjoint au maire de Hanoï, Officier de l'état civil en l'absence du Maire